



LE CHARDONNET



“Tout ce qui est catholique est nôtre”

Louis Veuillot

Lumières dans la tempête

C'est pour moi une grande joie d'avoir été nommé à Saint-Nicolas-du-Chardonnet et de pouvoir continuer le magnifique apostolat si bien organisé par mes prédécesseurs. Je tiens à remercier mes supérieurs de la confiance qu'ils m'ont accordée et me recommande à vos prières pour pouvoir exercer cette charge en suivant la ligne tracée par notre vénéré fondateur.

Pour définir la tempête actuelle, Mgr Lefebvre parlait de la Passion de l'Église : la terrible Passion que Jésus a subie dans son humanité, l'Église, son Corps mystique, la vit aujourd'hui et je crois que cette poignante comparaison peut nous indiquer l'attitude à avoir en cette période si troublée.

Pendant sa Passion, la divinité de Jésus était comme cachée. Le Sauveur voulait offrir son humanité en sacrifice pour nos péchés et saint Thomas nous dit que Jésus a accepté tout ce qui peut faire souffrir un homme (IIIa, q 46, 5 c).

Il fallait la foi de la Sainte Vierge pour croire que cet homme crucifié était le Fils de Dieu. Elle le croyait de toute son âme et gardait une espérance inébranlable en sa résurrection. Aujourd'hui, pareillement, le visage de notre Mère la Sainte Église est défiguré. Comme Jésus, elle

a été trahie : ses membres les plus éminents enseignent publiquement des doctrines contraires à la Foi. Elle est flagellée par les scandales. Beaucoup de ceux qui devraient être des guides spirituels, ne trouvant plus dans la messe et dans la méditation des vérités surnaturelles leur nourriture spirituelle, se laissent emporter par le monde.

Si la visibilité de l'Église semble ternie dans cette terrible et ô combien mystérieuse épreuve, notre foi ne doit pas en être affaiblie. Comme la Vierge Marie contemplant le visage douloureux de son divin Fils crucifié, nous devons savoir considérer l'Église et reconnaître sous ses traits ravagés l'épouse mystique de Jésus-Christ, sainte et immaculée.

Cela requiert une vie spirituelle authentique et la compréhension des causes profondes de la crise actuelle. Pour cela, il nous faut nous abreuver à la saine doctrine, au magistère pérenne et irréformable, unique lumière en ce temps de ténèbres.

Mgr Lefebvre voulait imprégner ses prêtres de l'amour de l'Église, en leur transmettant l'enseignement des papes pour consolider leur foi et leur donner le moyen de déceler les erreurs modernes. Il voulait que, par la science et la méditation, ils pussent transmettre

aux fidèles cette doctrine de vie et s'opposer publiquement aux erreurs contraires. Quand le loup se déguise en mouton ou, pire encore, en berger, mettre en garde les brebis est un devoir. Ceux qui omettent cette résistance publique aux erreurs diffusées par les autorités de l'Église s'en rendent complices.

Notre foi approfondie et méditée doit donc devenir un aliment spirituel qui entretienne et transforme notre vie. Il ne servirait à rien de nous plaindre des malheurs de l'Église, si nous ne nous efforcions de contribuer à la restaurer, et ce travail commence dans notre âme. Dieu permet le mal pour en tirer un plus grand bien. Dans l'épreuve que nous vivons, ce plus grand bien est assurément notre sanctification.

Après la Passion est venue la Résurrection. À l'instar des plaies glorieuses de Jésus, toutes les blessures qu'aujourd'hui l'Église reçoit, un jour manifesteront encore davantage sa divinité.

Que la Vierge Marie nous aide à vivre dans cette foi et cette espérance qui nous donnent la certitude de son triomphe. « Ne craignez pas, petit troupeau ; j'ai vaincu le monde ! » (Lc 12, 32, Jn 16,33)

Abbé Pierpaolo PETRUCCI

SOMMAIRE

PAGE 1 - Éditorial

par M. l'abbé Pierpaolo Petrucci

PAGE 2 - Activités de la paroisse 2018-2019

PAGE 4 - Fiat !

par M. l'abbé Émeric Baudot

PAGE 5 - La lèpre dans l'Église de Dieu

par M. l'abbé François-Marie Chautard

PAGE 7 - Abroger le célibat sacerdotal ?

par M. l'abbé François-Marie Chautard

PAGE 8 - Paul VI (1897-1978)

par M. l'abbé Thierry Gaudray

PAGE 12 - N'oublions pas le cent-cinquantième de Charles Maurras

par Michel Fromentoux

PAGE 15 - Le Lion de Münster

par M. l'abbé Philippe Bourrat

PAGE 16 - Activités de la paroisse

Activités de la paroisse 2018-2019

M. l'abbé Pierpaolo Petrucci, curé, reçoit tous les jours sur rendez-vous, et est :

- ♦ aumônier des « Jeunes Pros »
- ♦ aumônier de la conférence Saint-Vincent-de-Paul
- ♦ aumônier de la route scout (Cadets)
- ♦ chargé du catéchisme pour adultes : jeudi 20h00 et samedi 13h00

M. l'abbé Gabriel Billecocq, 1^{er} vicaire, est :

- ♦ responsable des diverses chorales de la paroisse
- ♦ chargé du catéchisme pour enfants, 4^{ème} groupe (persévérance)
- ♦ professeur de philosophie à l'Institut Universitaire Saint-Pie X

M. l'abbé Jean-Pierre Boubée, vicaire, est :

- ♦ responsable du service des enfants de chœur
- ♦ aumônier des étudiants (Cercle Saint Louis)
- ♦ aumônier des guides
- ♦ chargé du catéchisme pour enfants, 3^{ème} groupe (préparation à la communion solennelle)
- ♦ professeur de philosophie à l'Institut Universitaire Saint-Pie X

M. l'abbé Denis Puga, vicaire, est :

- ♦ responsable du Tiers-Ordre de la FSSPX
- ♦ archiviste
- ♦ chargé du catéchisme pour enfants, 1^{er} groupe (préparation à la 1^{ère} communion)

M. l'abbé Pierre-Marie Gainche, vicaire, est :

- ♦ aumônier de la *Militia Marie*
- ♦ responsable des visites aux malades
- ♦ chargé du cours de doctrine approfondie, mardi 20h00

M. l'abbé François-Marie Chautard : Recteur de l'Institut Universitaire St-Pie X

M. l'abbé Jehan de Pluvié est :

- ♦ directeur de l'école primaire Saint-Louis à Paris
- ♦ responsable de l'église Saint-Martin

des Gaules à Noisy-le-Grand

- ♦ aumônier des louveteaux et louvettes
- ♦ aumônier de la Croisade Eucharistique

M. l'abbé Christophe Callier est :

- ♦ aumônier du MJCF
- ♦ professeur de philosophie à l'Institut Universitaire St-Pie X

Frère Benoît-Joseph : chargé du catéchisme pour enfants, 2^{ème} groupe

Frère Jean-Joseph : sacristain

PRÊTRES DE GARDE

Chaque jour en semaine, de 9 h 00 à 12 h 45 et de 14 h 30 à 19 h 30 un prêtre se tient à la disposition des fidèles, au fond de l'église, pour les confessions, demandes de messes, de baptêmes, entretiens (10 minutes au maximum). Pour un entretien prolongé, prendre rendez-vous avec un prêtre.

Lundi matin : **Abbé Gainche**
Après-midi : **Abbé Petrucci**
Mardi matin : **Abbé Puga**
Après-midi : **Abbé Boubée**
Mercredi matin : **Abbé Gainche**
Après-midi : **Abbé de Pluvié**
Jeudi matin : **Abbé Puga**
Après-midi : **Abbé Gélinau**
Vendredi matin : **Abbé Boubée**
Après-midi : **Abbé Billecocq**
Samedi matin : **Abbé Billecocq**
Après-midi : **Abbé Gainche**

URGENCES ET VISITES AUX MALADES

Vous pouvez joindre les prêtres de jour à Saint-Nicolas (Tél. 01 44 27 07 90), la nuit, **en cas d'urgence**, faire le choix 4 sur le répondeur.

Responsable : **Abbé Gainche**

FORMATION DOCTRINALE ET SPIRITUELLE

Catéchisme pour les adultes donné par **M. l'abbé Petrucci**. Ce cours est destiné aux catéchumènes, à ceux qui recevront

la confirmation, aux débutants et à tous ceux qui souhaitent revoir l'ensemble de la doctrine catholique pour approfondir leur vie chrétienne (pas d'inscription nécessaire). Cours, le jeudi de 20h00 à 21h30 ou le samedi de 13h00 à 14h30 en salle des catéchismes.

Cours de doctrine approfondie donné par **M. l'abbé Gainche**. Ce cours est le prolongement normal du catéchisme pour les adultes (pas d'inscription nécessaire). Il porte cette année sur les rapports Église/État et les sacrements. Cours le mardi de 20h00 à 21h30, en salle des catéchismes.

CATÉCHISME POUR LES ENFANTS

Chaque samedi de 14h30 à 16h00, sauf vacances scolaires. Inscription auprès du prêtre de garde ou après les messes, ou téléphoner au 06 58 67 70 63

- ♦ 1^{er} groupe (préparation à la première communion) : **Abbé Puga**
- ♦ 2^e groupe : **Frère Benoît-Joseph**
- ♦ 3^e groupe (préparation à la communion solennelle) : **Abbé Boubée**
- ♦ 4^e groupe (persévérance) : **Abbé Billecocq**

SERVICE LITURGIQUE

Responsable : **Abbé Boubée**. Pour y inscrire vos enfants, veuillez vous adresser directement au responsable. Réunions différentes selon les fonctions ; le samedi à 16h00 ou 17h00.

CHANT SACRÉ

Responsable : **Abbé Billecocq**

- ♦ Chant grégorien
- Schola grégorienne des hommes.** Elle chante la messe dominicale de 9h00. L'accès à la schola grégorienne est ouverte à des hommes ayant déjà une pratique du chant grégorien. Répétition le dimanche à 8h30. Direction : **Abbé Billecocq**

Schola grégorienne des femmes. Elle assure une messe de 18h30 par mois, en général le premier samedi. Direction : **Célia-Marie Limas** (06 84 50 95 19)

♦ Chant polyphonique

1. Chœur de Saint-Nicolas.

Il assure le chant de la grand-messe dominicale et un ou deux concerts spirituels dans l'année. Inscriptions auprès de **Vincent Lecornier** (06 64 92 18 22). Répétitions : le jeudi de 20h00 à 22h00 et le dimanche à 10h00

Direction : **Vincent Lecornier**

2. Chorale des étudiants. Elle assure le chant (grégorien et polyphonique) de la messe des étudiants, le mercredi à 18h30 (durant l'année universitaire).

Direction : **Louis-Marie Storez**

(lmstorez@gmail.com)

TIERS-ORDRE DE ST-PIE X ET ANCIENS RETRAITANTS

Aumônier : **Abbé Puga**

Réunion le deuxième lundi de chaque mois ; elle commence par la messe de 18h30.

LES FOYERS ADORATEURS

Tous les mois et pendant 72 heures, une chaîne de foyers prie à l'intention de la sanctification du clergé (une heure par foyer).

Renseignements auprès de **Madame Millet** : 06 89 95 49 24

LA MILICE DE MARIE

Aumônier : **Abbé Gainche**

« Armée de chrétiens qui se placent sous l'autorité directe de Marie dans le but de travailler à l'extension du règne du Christ », soit par l'apostolat direct et exclusivement spirituel, soit par la prière. Contact : 75nddesvictoires@gmail.com

CROISADE EUCHARISTIQUE

Aumônier : **Abbé de Pluvié**

Un mercredi après-midi par mois, à la chapelle du Sacré-Cœur, 20 rue Gerbert dans le XV^e arrondissement.

SCOUTS ET GUIDES GROUPE SAINT FRANÇOIS-XAVIER

Ce groupe est composé :

- ♦ d'une meute de louveteaux
- ♦ d'une clairière de loupettes
- ♦ d'une compagnie de guides
- ♦ d'une troupe de scouts marins
- ♦ d'un clan de cadets.

L'aumônerie est assurée par les prêtres

de la paroisse aidés par l'**abbé Héon**, de l'école de Camblain-l'Abbé.

Chef de groupe : **Denis Duverger**

Inscriptions : 01 77 04 12 49

LES ÉTUDIANTS DE ST-NICOLAS

Aumônier : **Abbé Boubée**

- ♦ Messe des étudiants, tous les mercredis de l'année universitaire à 18h30 (messe chantée avec prédication)
- ♦ Deux fois par mois à l'issue de la messe des étudiants, conférence suivie d'une collation.
- ♦ Une fois par trimestre, nuit d'adoration devant le Saint-Sacrement exposé, avec possibilité de dormir sur place et petit déjeuner partagé le matin.

Responsables : **Guillaume Guerder** et **Thérèse Farge**

Contact : cerclesaintlouis@outlook.fr

LES « JEUNES PROS »

Ce groupe s'adresse aux personnes engagées récemment dans la vie active.

- ♦ Le 1^{er} vendredi du mois, repas à 20h30, école d'oraison, adoration libre devant le Saint Sacrement exposé.
- ♦ Une fois par mois, cercle d'étude : ateliers, conférences...
- ♦ Une fois par trimestre, nuit d'adoration devant le Saint Sacrement exposé, avec possibilité de dormir sur place et petit déjeuner partagé le matin.
- ♦ Les « Jeunes Pros » ont en charge la mission « Marie secours des chrétiens » auprès des chrétiens d'Irak.

Responsable : **Benoît de Lapasse**

Contact : jeunespro75@gmail.com

Aumônier : **Abbé Petrucci**

CONFÉRENCE SAINT-VINCENT DE PAUL

Aumônier : **Abbé Petrucci**

Président : **M. Philippe Varin**

Tél. 06 11 18 93 22

Permanence tous les jeudis de 14 h 30 à 18h30, salle des catéchismes.

Réunion les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois à 19h30 en salle Saint-Paul.

N'hésitez pas à présenter tout cas de misère morale ou matérielle, en utilisant la boîte aux lettres de la conférence Saint-Vincent-de-Paul sur le panneau au fond de l'église.

Pour les dons, un tronc est placé près de la boîte à courrier. CCP 159 467 P Paris

OUVROIR

Responsable : **Mme Puga** (06 63 77 36 98)

Confection et réfection des linges liturgiques et sacerdotaux.

Le mardi entre 14h00 et 18h00

SERVICE D'ENTRAIDE

Responsable : **Madame Prothin**

Permanence de 14h30 à 18h00 le jeudi.

Contact téléphonique : 01 44 27 02 27

ou adresser un courrier au : Service d'entraide – Saint-Nicolas du Chardonnet, 23 rue des Bernardins, 75005 Paris.

En dehors des heures de permanence, on peut déposer les messages dans la boîte aux lettres placée près du tableau d'affichage, au fond de l'église.

VESTIAIRE

Responsable : **Madame Prothin**

Ouvert tous les lundis de 13h30 à 16h00, en salle des catéchismes. À la disposition de tous les pauvres de Paris.

On peut déposer en semaine à la salle des catéchismes : vêtements et chaussures propres et en bon état, autrement dit vraiment utilisables.

MARAUDES SOCIALES

Responsables : **Claire Gautier** et **Maylis Artur**.

Contact : maraudes.chardonnet@yahoo.fr

Tous les lundis soir, de 19h30 à 21h20, distribution de repas aux pauvres du quartier, faite par les jeunes de la paroisse.

CONSULTATIONS NOTARIALES GRATUITES

Le 1^{er} vendredi du mois en salle des catéchismes de 18h00 à 20h00.

CONSULTATIONS JURIDIQUES GRATUITES

Le 3^e vendredi du mois en salle des catéchismes de 18h00 à 20h00.

GARDERIE DES ENFANTS

Responsables : **Célia Dallaine** et **Louise Thiébault**

Pendant les messes de 9h00 et 10h30, en salle Saint-Paul (sous le grand orgue).

ENTRETIEN DE L'ÉGLISE

Les horaires sont personnalisables. **Toutes les bonnes volontés sont accueillies à bras ouverts !** S'adresser à Monsieur le Curé.

BIBLIOTHÈQUE PAROISSIALE

Responsable : **Mlle Frament**
Un dimanche par mois (annoncé en chaire) de 9h00 à 12h30 en salle des catéchismes

PROCURE

Responsable : **Jean-Pierre Dubus**
Ouverture en semaine et le dimanche.

BULLETIN DU CHARDONNET

Abonnement et expédition.
Responsable : **Abbé Puga**

RUGBY – R SE CANTO

Entraînement tous les samedis à 10h00

Lieu : Plaine de jeu de Bagatelle (Ligne 1 - arrêt pont de Neuilly).

Responsable : **Jean de Lapasse**
Contact : r.secanto@gmail.com

FOOT – AS CHARDONNET

Joueurs de 18 à 35 ans, équipe inscrite en fédération officielle de foot qui joue tous les lundis soirs à Paris ou en banlieue proche.

Contact : **Arnaud de Lacoste**
arnaulddelacoste@hotmail.com
06 61 65 40 30

Fiat !

Par l'abbé Émeric Baudot

En ce début du mois d'août, alors que Paris sommeillait dans la canicule, la nouvelle de ma mutation à Menzingen comme économiste général fit l'effet d'un coup de tonnerre dans un ciel bleu. Tous nos plans étaient chamboulés et comme toujours dans ces cas-là, les bruits les plus fous se mirent à circuler. En résumé, à quoi pensent donc nos supérieurs, se disait-on ? Ne se rendent-ils pas compte que les changements fréquents de prêtre à la tête d'une si importante église sont nuisibles au bien des fidèles ?



Messe célébrée par M. l'abbé de Jorna pour le départ et l'installation de MM. les abbés Baudot et Petrucci. Photo de droite, M. l'abbé Pierpaolo Petrucci

L est vrai qu'à tête reposée, nous nous rendons compte que ces arguments ne portent pas. En effet, il est évident que nos supérieurs prennent en compte toutes les données avant de décider. Et l'on oublie souvent qu'ils ont des éléments que nous n'avons pas, qu'ils jugent la situation de plus haut et qu'ils cherchent avant tout le bien commun de l'œuvre. Alors il nous faut revenir à une réaction toujours plus surnaturelle. On pourrait résumer la situation dans ce dicton : « L'homme propose, Dieu dispose. » S'en remettre à la volonté de Dieu qui parle par nos supérieurs, voilà le secret de la paix et de la joie intérieure. C'est ce que faisaient les saints qui disaient souvent : « Volonté de Dieu, tu es mon paradis ! »

En transmettant le flambeau du phare de la Tradition à Monsieur l'abbé Pierpaolo Petrucci, je vous voudrais tout d'abord m'excuser auprès des personnes que j'ai pu blesser bien involontairement. Qu'elles me pardonnent en priant pour moi comme je prie pour elles. Il me reste à tous vous remercier du bon accueil que vous m'avez réservé l'année dernière, malgré les circonstances difficiles du moment. Je remercierai plus particulièrement mes confrères et les frères de leur aide précieuse, et tous ceux qui se dévouent à la paroisse dans les multiples œuvres (Chœur de Saint-Nicolas, Jeunes Pros, cercle Saint-Louis, les scouts et guides, la conférence Saint-Vincent de Paul et les maraudes, le service d'entraide,

le vestiaire, l'ouvroir) sans oublier la procure, la bibliothèque paroissiale, les quêteurs, les équipes de ménage, la garderie. Que le bon Dieu vous le rende à tous en de nombreuses grâces.

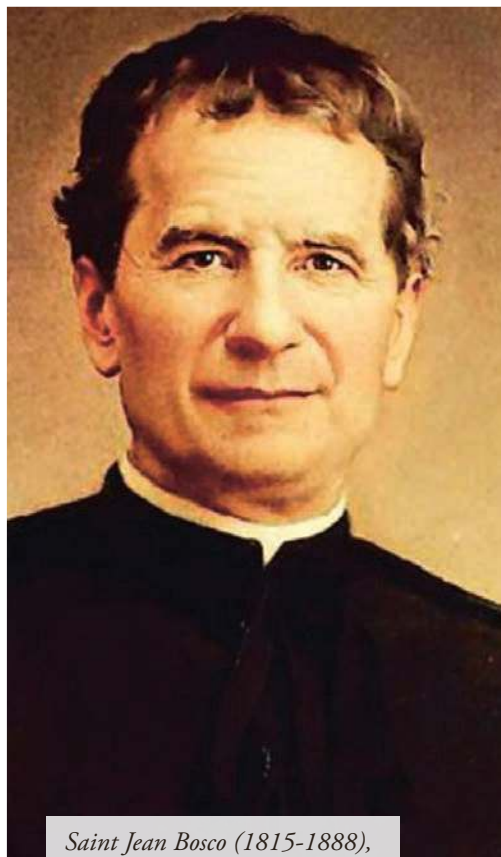
Enfin, pour vous encourager à poursuivre votre œuvre de sanctification, sans laquelle nous ne sortirons pas de la crise actuelle, je vous citerai un passage de Dom Marmion, tiré de son livre *L'union à Dieu* : « La perfection est dans l'accomplissement, par amour, de la volonté de Dieu. Au moment de l'Incarnation, le premier mouvement de la sainte humanité de Jésus, mouvement qui, au dire de saint Paul, résuma toute sainteté, fut l'acceptation de la volonté divine : « À la première page de ton livre, il est écrit de moi que je fasse ta volonté, voici que je viens pour l'accomplir ». Et la vie entière de Marie est résumée en ces mots : « Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole. »

Comptant sur vos prières, je vous emporte dans les miennes. Sachez qu'un prêtre n'oublie jamais les âmes que le bon Dieu lui a confiées un jour. C'est la beauté du dogme de la communion des saints. Fiat ! ●

La lèpre de l'Église de Dieu¹

Par l'abbé François-Marie Chautard

Jérusalem a multiplié ses péchés ; c'est pourquoi elle est devenue une chose souillée ; tous ceux qui l'honoraient la méprisent, car ils ont vu sa nudité ; elle-même gémit et détourne la face. (...) « Vois, Jéhovah, ma misère, car l'ennemi triomphe ! » Jérémie, Lamentations, chapitre 1



Saint Jean Bosco (1815-1888),
fondateur des Salésiens.

Avec un rythme pendulaire, les médias annoncent la chute indigne de ministres de Jésus-Christ, dont les déchéances scandalisent légitimement croyants comme non-croyants.

Les semaines dernières, ce ne sont malheureusement plus des cas isolés de pédophilie ou d'homosexualité qui ont été révélés, mais des délits en série, assortis de la dénonciation de réseaux homosexuels sévissant jusqu'au cœur du Vatican. L'honneur de Jésus-Christ, la sainteté de l'Église, l'honneur sacerdotal et jusqu'au nom chrétien en ressortent salis. Beaucoup

de fidèles, désorientés, attristés voire écoeurés, s'interrogent. Ces quelques considérations voudraient leur apporter des éclairages pour eux-mêmes mais aussi pour leurs proches.

1) Les péchés incriminés font partie des fautes les plus graves. L'homosexualité est l'un des quatre péchés qui crient vengeance au Ciel ; quant à la pédophilie, son caractère odieux n'en est que trop révoltant. A fortiori quand ces péchés sont commis par des prêtres que la sainteté de leur état devrait hisser au sommet de la perfection. S'ils ne font pas pénitence, ces hommes s'apprêtent à tomber entre les mains du « Dieu vengeur ». Mais s'ils se repentent et s'efforcent, dans la mesure du possible, de réparer le mal commis, ne doutons pas un instant que la miséricorde infinie de Dieu s'exerce à leur égard. Nulle borne humaine ne saurait arrêter la bonté divine et l'histoire du salut montre assez la puissance de conversion de

Dieu capable de convertir instantanément les bons larrons.

2) Si ces fautes et leur pénitence retombent principalement sur leurs auteurs, la prière et l'expiation doivent être le lot de tous les chrétiens, surtout des prêtres, comme le Christ en a donné l'exemple, expiant, lui l'innocent, pour les fautes des pécheurs. Chaque scandale dans l'Église doit être une invitation pour ses enfants à une vie de prière et de pénitence. La miséricorde ne consiste pas seulement à pardonner, mais à prendre sa part de l'expiation.

3) Nonobstant cette juste indignation et cette nécessaire expiation, la forte pu-

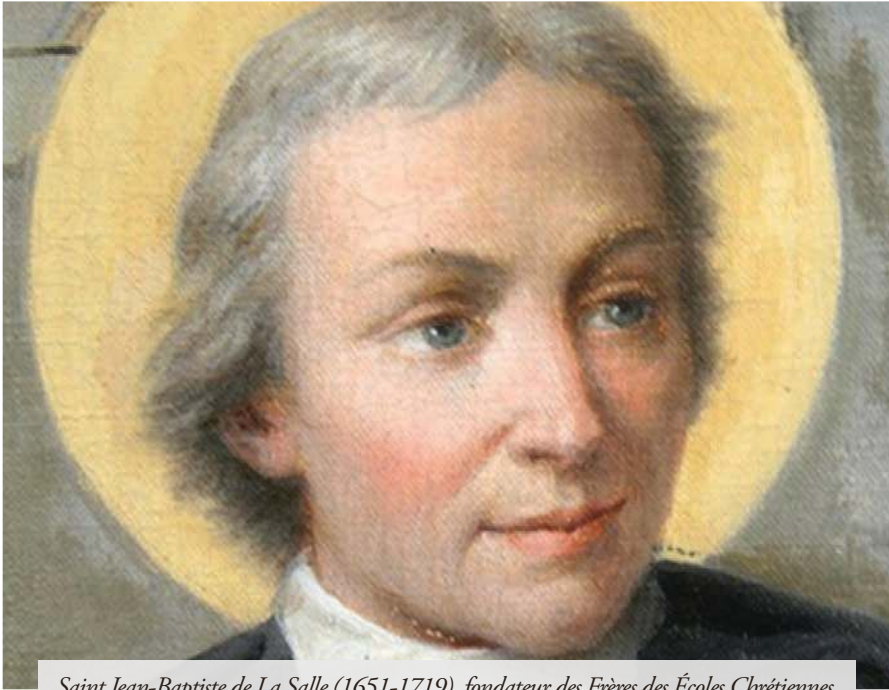
blicité donnée à ces scandales conduit à se demander pourquoi les révélations ne visent que des prêtres catholiques et non les représentants des autres religions, éducateurs laïcs et parents coupables² ? Sans doute faut-il rappeler que la faute d'un prêtre est plus grave que celle de tout autre homme. Mais est-ce toujours vraiment la souffrance des victimes qui motive l'information ou l'identité du coupable ?

4) Derrière la trop noire réalité et l'étalage indiscret qui en est fait, se distingue l'ombre de Satan, lequel a une telle haine du prêtre qu'il s'acharne à le faire tomber dans la fange afin de mieux le traîner ensuite publiquement dans la boue et avec lui l'honneur du divin maître.

¹ « Il était méprisé, abandonné de tous, homme de douleurs, familier de la souffrance, semblable au lépreux dont on se détourne » Isaïe, 53/3. Si Jésus-Christ a pu être considéré comme un lépreux, l'Église est réputée telle par la faute de ses enfants.

² « Selon l'Église de France, '9 clercs (prêtres et diacres diocésains)' sont actuellement «emprisonnés en France pour des faits de violences sexuelles commises sur des mineurs». Soit 0,06 % des clercs en exercice (...) qui ferait, en cumul de condamnés (peines en exécution, peines exécutées) et de mis en examens, 72 cas. Soit 0,48 % des clercs en exercice » <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2017/01/23/01016-20170123ARTFIG00295-en-france-neuf-pretres-sont-actuellement-emprisonnes-pour-des-faits-pedophiles.php>

Par ailleurs, 75 % des agressions sexuelles sont des incestes, et 29 % sont commises par des mineurs (données Encyclopedia Universalis, article « pédophilie »). On dénombre 14 796 viols et agressions sexuelles recensées sur mineurs en 2012 (<http://www.colosseauxpiedsdargile.org/quelques-chiffres/>). 6000 enfants par an sont violés (20 par jour) <https://www.agoravox.fr/actualites/citoyennete/article/analyses-des-chiffres-disponibles-200065>



Saint Jean-Baptiste de La Salle (1651-1719), fondateur des Frères des Écoles Chrétiennes

5) S'il est juste de punir les coupables et s'il peut l'être de le faire savoir, il est tout aussi juste de ne pas oublier les nombreux saints prêtres qui ont illustré l'Église de leur pureté et de leur dévouement pour la jeunesse. Faut-il rappeler les noms de saint Jean Bosco, de saint Jean-Baptiste de La Salle, de saint Michel Garicoïts, du père Timon David ? Faut-il signaler les myriades de religieux et prêtres qui se sont dévoués toute leur vie, souvent dans une discrétion admirable, à l'éducation de la jeunesse ? La trahison de Judas ne doit pas faire oublier le martyr des onze autres apôtres. Que le scandale de plusieurs, voire de beaucoup, ne soit pas tel qu'il fasse oublier que l'Europe n'a été le lieu de la civilisation la plus élevée que parce qu'elle a été jadis la Chrétienté. L'un de ses plus beaux titres de gloire est justement d'avoir arraché l'enfance à la triste condition dont elle pâtissait dans le paganisme.

6) Si l'on se scandalise avec raison des sévices corporels commis contre des innocents, on devrait s'indigner davantage encore de l'immense majorité de l'enfance dont l'âme est injustement privée de Dieu et de la vie surnaturelle par l'éducation laïque et sans-Dieu.

À l'origine de ces maux

7) Devant ces scandales, l'une des questions lancinantes reste de savoir comment on en est arrivé là. Les causes, nombreuses, sont d'ordre ecclésial et profane.

Au plan de l'Église tout d'abord. Au-delà de la malice et de la faiblesse personnelles, il est évident qu'il y avait des failles voire des fautes dans la nomination des supérieurs ecclésiastiques, la sélection et la formation des candidats au sacerdoce, l'absence de sanctions. Il est invraisemblable, par exemple, que de véritables réseaux homosexuels aient pu se constituer et se maintenir, permettant à leurs membres de se coopter aux plus hauts postes.

8) Depuis plusieurs décennies, avant et après le Concile, le libéralisme, le progressisme, le naturalisme, ont produit leurs effets délétères dans nombre d'âmes consacrées. L'expérience désastreuse des prêtres ouvriers en fut l'illustration criante : le prêtre devait être un homme comme les autres ; il devait travailler à l'usine, ne plus porter l'habit ecclésiastique, se mêler aux autres. Le résultat ne s'est pas fait attendre et la plupart de ces malheureux prêtres se sont mariés et ont abandonné le sacerdoce.

À force de dire qu'il ne fallait plus condamner le monde, parler du péché et des fins dernières, ou « insister » sur la morale sexuelle, qu'il fallait au contraire faire preuve d'ouverture et magnifier la dignité de l'homme et du corps humain, que s'est-il passé ? L'humilité chrétienne, la mortification, l'ascèse, les règles de prudence, la confession fréquente, la prière assidue, la pudeur se sont discrètement éclipsées.

Le grand mouvement d'ouverture au monde prôné par Paul VI lors de la clôture du Concile a introduit l'esprit du monde avec ses vices dans le sanctuaire de l'Église.

Saint Paul avait averti les Romains : le péché d'infidélité est puni par l'aveuglement qui conduit aux péchés contre-nature³. Le phénomène se vérifie tragiquement dans l'Église de Dieu : la crise de la foi sans précédents s'accompagne corrélativement d'une crise morale désastreuse. Il est frappant de constater que les pays les plus touchés par ces maux sont ceux qui ont été le plus marqués par le libéralisme et le progressisme.

9) Au plan de la société. Les médias ont beau jeu de révéler les turpitudes des ministres du culte comme si l'origine se trouvait uniquement dans l'Église. Le problème est plus complexe. L'Église n'est pas du monde mais ses enfants vivent dans le monde. Il y a une

³ « ...puisque, ayant connu Dieu, ils ne l'ont pas glorifié comme Dieu et ne lui ont pas rendu grâce ; mais ils sont devenus vains dans leurs pensées, et leur cœur sans intelligence s'est enveloppé de ténèbres. (...) Aussi Dieu les a-t-il livrés, au milieu des convoitises de leurs cœurs, à l'impureté, en sorte qu'ils déshonorent entre eux leurs propres corps, eux qui ont échangé le Dieu véritable pour le mensonge (...) C'est pourquoi Dieu les a livrés à des passions d'ignominie : leurs femmes ont changé l'usage naturel en celui qui est contre nature ; de même aussi les hommes, au lieu d'user de la femme selon l'ordre de la nature, ont, dans leurs désirs, brûlé les uns pour les autres, ayant hommes avec hommes un commerce infâme, et recevant dans une mutuelle dégradation, le juste salaire de leur égarement » Rom 1/21 ; 24-27.

influence réciproque qui apparaît dans les scandales actuels. La société contemporaine atteint des sommets de turpitude. Cinéma, Internet, télévision, théâtre, publicité sur tout support, expositions « d'art », médias dans leur ensemble diffusent un message omniprésent et constant

« *L'Église n'est pas du monde mais ses enfants vivent dans le monde.* »

de luxure dans les images, les sujets abordés, les « modèles » présentés.

Promue par les médias, la luxure et ses conséquences sont institutionnalisées et légalisées par le pouvoir politique :

avortement, promotion de l'homosexualité, « éducation sexuelle » à l'école, pilules du lendemain distribuées à des fillettes, financement de véritables groupes de pression, etc.

Et non seulement la luxure est encouragée – sous presque toutes ses formes – mais ceux qui s'y opposent sont vilipendés, ridiculisés voire condamnés. Combien de fois l'Église est moquée parce que seule en ce monde de péché, elle prône une authentique chasteté consacrée et une véritable chasteté dans le mariage !

Faut-il s'étonner outre mesure que dans ce climat hédoniste et por-

nographe où la moindre dérive est chaudement applaudie, des hommes consacrés et vivant dans le monde soient moralement fragilisés, et que la proportion de « branches pourries » en soit augmentée ? Dans nos milieux de Tradition, on relève souvent les méfaits causés à la société civile par la séparation de l'Église et de l'État. Aujourd'hui se manifeste tragiquement l'autre pendant : le tort commis à l'Église par cette paganisation du monde.

Vers une réforme de l'Église ?

10) La situation de l'Église est telle aujourd'hui qu'elle nécessite non pas quelques mesures de redressement, encore moins un relâchement des exigences sacerdotales, mais une véritable réforme.

Abroger le célibat sacerdotal ?

Devant ces scandales de mœurs, l'objection remonte à la surface : ne faut-il pas supprimer le célibat ecclésiastique ? Ces prêtres qui tombent lamentablement ne sont-ils pas tentés de commettre ces forfaits précisément parce qu'ils vivent mal un état de chasteté parfaite ? Ne faudrait-il pas laisser libres les prêtres de se marier ? La solution, pour simple qu'elle paraisse, se révèle inopérante à différents titres.

1) 80% des abus sexuels commis par des ecclésiastiques sont d'ordre homosexuel. À moins d'entériner le mariage de prêtres homosexuels (!), on ne voit pas comment le mariage des prêtres serait une solution réaliste.

2) La grande majorité des coupables – indépendamment des prêtres – sont des personnes ayant déjà une « vie sexuelle ». Si le mariage était

la panacée, il n'y aurait plus de sévices en famille, lesquels constituent, hélas, la très grande majorité des cas.

3) Les clercs coupables de ces fautes, pour trop nombreux qu'ils soient, ne représentent qu'une infime minorité. Leur situation marginale ne saurait bouleverser la vie de l'ensemble des prêtres.

4) L'Église est sainte, ce qui veut dire qu'elle est souverainement apte à produire des fruits de sainteté. Face au péché, la réaction de l'Église n'est pas de baisser les exigences, mais de conduire ses enfants à la perfection. La solution à la luxure n'est pas une « concupiscence encadrée » mais la vertu angélique de chasteté. Plus les prêtres vivront de cette chasteté, et donc d'une chasteté parfaite, plus ils seront immunisés contre les fautes de luxure, a fortiori les plus infâmes. Au

péché, il n'y a de véritable remède que la grâce. La solution de l'Église n'a jamais été de baisser les exigences mais de réformer l'âme et l'esprit de ses membres. Mais comme le disait Notre-Seigneur, « celui qui peut comprendre, qu'il comprenne ». Et cela, le monde ne saurait le comprendre...

5) Le monde ne comprend ni l'origine ni la fécondité de la chasteté consacrée. Celle-ci découle de la charité. C'est précisément parce que la charité prend possession d'un cœur qu'il entend se consacrer totalement à Dieu, corps et âme, et cette donation de lui-même le dispose à recevoir les bienfaits de Dieu et à en faire bénéficier le prochain. Loin de nuire au bien des fidèles, la chasteté de leurs prêtres rejaillit en grâces nombreuses pour leurs âmes. Mais saint Paul l'a écrit : « l'homme animal ne comprend pas les choses de Dieu » I Cor 2/14.

Sans doute faut-il changer nombre de supérieurs, veiller à l'application des peines, à la formation des séminaristes, à la remise sur pied des mesures de filtrage, mais toutes ces mesures seront frappées de stérilité si elles ne se fondent pas sur une réforme en profondeur, premièrement de la sainteté sacerdotale, deuxièmement des familles chrétiennes au sein desquelles éclosent la plupart des vocations solides.

Dans l'Église de Dieu, toute réforme authentique commence par une restauration de la vie théologale, c'est-à-dire des vertus de foi, d'espérance et de charité. Plaise à Dieu que cette corruption des mœurs soit un signe providentiel qui ouvre les yeux de beaucoup afin que les causes profondes et doctrinales de cette crise de l'Église soient enfin discernées et traitées. Que la vie de foi, de prière et de pénitence des chrétiens hâte ce jour béni ! ●

Paul VI (1897-1978)

Par l'abbé Thierry Gaudray

Le 5 août dernier, François s'adressa à la foule assemblée sur la place Saint-Pierre pour l'Angelus : « Il y a quarante ans, le bienheureux pape Paul VI vivait ses dernières heures sur cette terre. Il mourut, en effet, dans la soirée du 6 août 1978. Nous le rappelons avec une grande vénération et gratitude, dans l'attente de sa canonisation le 14 octobre prochain... Saluons tous ce grand pape de la modernité par un applaudissement ! »

Nul doute qu'en canonisant Paul VI, après Jean XXIII et Jean-Paul II, François ait l'intention de confirmer les catholiques dans les nouvelles orientations prises par l'Église depuis le Concile, et de donner un nouveau lustre à la liturgie réformée¹. Paul VI fut d'ailleurs le premier pape à utiliser la canonisation des saints pour avaliser le Concile, en annonçant le 18 novembre 1965, donc avant son achèvement, l'introduction de la cause de béatification de Pie XII mais aussi de Jean XXIII².

Combien opposés étaient pourtant les jugements de ces deux papes sur Monseigneur Montini ! Pie XII l'écarta de Rome³ en 1954 et refusa de le créer cardinal. Au contraire Jean XXIII, le 4 novembre 1958, un peu avant la cérémonie de son couronnement, écrivit un billet à Monseigneur Montini pour lui annoncer que cette dignité lui serait prochainement conférée⁴ et sept ans plus tard, sur son lit de mort, il dit : « Mon successeur sera le cardinal Montini. »

Comment est-il possible que le pape François utilise de nouveau les paroles sacrées de la canonisation pour proposer en exemple un fossoyeur de la Tradition ? Nous laisserons les théologiens répondre à cette question. Pour l'instant, le bon sens et la foi nous suffisent pour refuser de rendre un culte à Paul VI. Les graves défaillances dans la défense de la foi, la promulgation de la nouvelle messe, l'abandon du zèle missionnaire pour le règne de Notre-Seigneur prouvent qu'il fut un pape libéral et qu'il ne saurait être un modèle pour les catholiques.

Défense de la foi

C'est Paul VI qui supprima l'Index et paralysa le Saint-Office. Il ne prit aucune sanction contre les négateurs de la foi⁵ comme, par exemple, les évêques hollandais qui avaient publié un catéchisme scandaleux qui niait aussi bien les anges et le sacerdoce que l'Incarnation et la Présence réelle. « Paul VI aura laissé la sainte Église de Dieu être envahie par le déferlement des eaux marécageuses de l'apostasie immi-

Leçon inaugurale de l'Institut St-Pie X

Bien sentir pour penser vrai
Abbé Benoît de Jorna
Supérieur du District de France (FSSPX)

Intermède musical

Les évangiles à l'épreuve de l'histoire
Bruno Bioul
Professeur d'archéologie à l'IUUSPX

La vivisection de l'âme dans Le disciple de Paul Bourget
Une étudiante de l'IUUSPX

Samedi
13 octobre 2018
de 14 h à 18 h

Remise des diplômes

Renseignements : 01 42 22 00 26
www.iuusp.fr
Entrée libre

Institut Universitaire St-Pie X


Chapelle Notre-Dame de Consolation
Crypte Saints-Germain
23, rue Goujon, Paris VIII
Métro Alma-Marceau, ligne 9

nente »⁶. Il ne s'agissait pas de faiblesse (ce qui aurait été déjà grave chez un souverain pontife), mais d'une attitude irénique et irréaliste qui lui était habituelle. Dans l'encyclique *Mysterium Fidei*⁷ le pape ne put s'empêcher d'admirer les bonnes intentions des fauteurs d'hérésies : « Nous ne nions pas chez ceux qui répandent ces opi-

¹ À côté de la messe dite de saint Pie V, déjà qualifiée de « rite extraordinaire », il y aura celle de « saint Paul VI ».

² Chiron, *Paul VI, le pape écartelé* page 247 (édition Perrin).

³ Le neveu de Paul VI témoigna que son oncle ne s'est jamais fait la moindre illusion : « c'était pour lui un drame dans tous les sens du mot » (Giorgio Montini, *Mon oncle, le pape*).

⁴ Roberto de Mattei, *Il Concilio Vaticano II* page 113.

⁵ Même dans son exhortation apostolique *Paterina* du 8 décembre 1974, où il revendique son autorité et s'insurge contre la désobéissance, il le fait sous mode d'avertissement mais sans condamner.

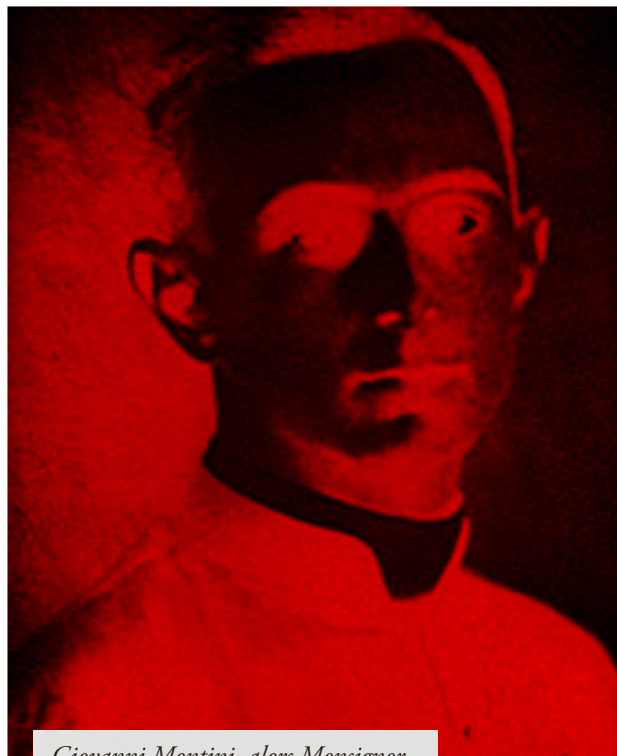
⁶ Lettre du père Calmel du 4 juillet 1970 citée par le père Jean-Dominique dans *Le père Roger-Thomas Calmel*, page 461.

⁷ 3 septembre 1965 (le Concile sera clôturé le 8 décembre 1965).

nions surprenantes le souci louable d'approfondir un si grand mystère ».

Paul VI ne se montra sévère qu'à l'égard des défenseurs de la Tradition. Invariablement, il céda et laissait faire les autres⁸. C'est ainsi que le père Calmel considérait le pontificat de Paul VI comme « une éclipse de la papauté » tant celui-ci prétendait « gouverner l'Église en réunissant des synodes et sans condamner personne ».⁹ Le professeur Amerio a pu intituler un des sous-chapitres de son maître livre *Iota Unum* : « le renoncement à exercer l'autorité ». Comme il fut symbolique ce 13 novembre 1964, quand Paul VI déposa la tiare, signe de la plénitude de son pouvoir !

La publication de l'encyclique *Humanae vitae* le 25 juillet 1968 fut la seule fois où Paul VI imposa son enseignement. Mais, là encore, il ne prit pas la moindre mesure contre les conférences épiscopales, relayées par une myriade de publications, qui avaient osé s'opposer publiquement à sa décision qui, cette fois-ci, n'était que la reprise de l'enseignement traditionnel, au moins dans ses conclusions. Le



Giovanni Montini, alors Monsignor

pape tenta de faire appel à la compassion de ses contradicteurs, mais il ne se conduisit point en chef¹⁰.

Jamais Paul VI n'a voulu remettre en cause le concile Vatican II qui, selon lui, « ne fait pas moins autorité, qui est même sous certains aspects plus important que celui de Nicée »¹¹. Et pourtant, il en vit les fruits : « Nous en espérons un printemps, et il est venu une tempête »¹². Le discours à un groupe de séminaristes le 7 décembre 1968

est bien connu : « L'Église se trouve à une heure d'inquiétude, d'autocritique, on dirait presque d'auto-démolition. » Il ajoutait une remarque qui montre à quel point il était resté sourd aux cris d'alarme qui avaient été lancés : « C'est comme un bouleversement intérieur, aigu et complexe, auquel personne ne se serait attendu après le Concile »¹³. Dix ans après la Concile, à la mort de Paul VI, le nombre de religieux dans le monde avait diminué d'un quart. La plupart de ceux qui restaient ne menaient le plus souvent que l'ombre d'une vie religieuse¹⁴. Les fidèles quittaient les églises.

La dévotion mariale souffrit aussi beaucoup durant le pontificat de Paul VI. À la première session du Concile, alors qu'il n'était que cardinal, il s'était

⁸ Parlant des abus liturgiques, le cardinal Gut, préfet de la Congrégation pour le culte divin, remarquait : « Beaucoup de prêtres ont fait ce qui leur plaisait. Ils se sont imposés. Les initiatives prises sans autorisation, on ne pouvait plus, bien souvent, les arrêter. Dans sa grande bonté et sa sagesse, le Saint-Père a alors cédé, souvent contre son gré » D.C. n°1551 cité dans *Iota Unum* n°69.

⁹ Lettre du 17 janvier 1969 citée par le père Jean-Dominique dans *Le père Roger-Thomas Calmel* page 365.

¹⁰ « Peut-être le Seigneur ne m'a-t-il pas appelé à ce service parce que j'y étais spécialement apte, ou pour que je gouverne l'Église et la sauve dans les difficultés présentes, mais pour que je souffre quelque chose pour l'Église... » (Discours au Sacré Collège le 22 juin 1972, cité dans *Iota Unum* n°65.)

¹¹ Lettre de Paul VI à Monseigneur Lefebvre écrite le 29 juin 1976. Même le cardinal Villot lui avait conseillé de ne pas écrire une chose pareille !

¹² Au Cardinal G. Colombo, archevêque de Milan.

¹³ Cité par exemple dans *Iota Unum* n°7.

¹⁴ Le pape ayant obligé tous les instituts religieux (même les Chartreux qui n'avaient jamais eu besoin de réforme) à récrire leurs constitutions et leurs règles.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Simple : 25 euros De soutien : 35 euros

M., Mme, Mlle

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Chèque à l'ordre : LE CHARDONNET - À expédier à LE CHARDONNET, 23 rue des Bernardins, 75005 Paris

Veillez préciser, en retournant votre bulletin, s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un renouvellement. Dans ce dernier cas, indiquez votre numéro d'abonné. (Ne nous tenez pas rigueur de recevoir éventuellement une relance superflue...).

déjà opposé à l'attribution de nouveaux titres à la Vierge Marie. C'est lui qui fit supprimer le schéma qui avait été préparé sur Notre-Dame, pour le réduire à un chapitre de celui consacré à l'Église. En 1967, il donna au gouvernement turc l'étendard que les chrétiens avaient pris aux musulmans à Lépante grâce à la protection de Marie.

La nouvelle messe

Le 21 octobre 1969, un *Bref examen critique* sur la nouvelle messe était présenté au pape par les Cardinaux Ottaviani et Bacci. Un peu plus d'un mois auparavant, Monseigneur de Castro Mayer, évêque de Campos au Brésil, lui avait déjà écrit : « Le *Novus Ordo Missæ* non seulement n'inspire pas la ferveur, mais encore exténue la foi dans les vérités centrales de la vie catholique, telles la présence réelle de Jésus dans le très saint Sacrement, la réalité du sacrifice propitiatoire, le sacerdoce hiérarchique. »¹⁵ Pourtant Paul VI se montra intraitable pour imposer cette nouvelle liturgie conçue pour plaire aux protestants : « Ce n'est pas une décision arbitraire ; ce n'est pas une expérience temporaire ou facultative »¹⁶. Les paroles les plus violentes en ce sens furent celles du consistoire du 24 mai 1976 : « C'est au nom de la Tradition que nous demandons à tous nos fils, à toutes les communautés catholiques, de célébrer dans la dignité et la ferveur, la liturgie rénovée. L'adoption du nouvel *Ordo Missæ* n'est pas du tout laissée au libre arbitre des prêtres ou des fidèles [...]. Le nouvel *Ordo* a été promulgué pour être substitué à l'ancien [...]. Avec la même autorité suprême [que celle de saint Pie V] qui nous vient du Christ Jésus, nous exigeons la même disponibilité ... » À M. Jean Guittou qui lui suggérait d'autoriser la messe de saint Pie V pour apaiser les esprits, le pape répondit : « Cela jamais ! » Pourtant en 2007 dans son *Motu proprio Summorum Pontificum*, Benoît XVI reconnut que l'ancienne messe n'avait jamais été abrogée. Paul VI s'est donc rendu coupable d'un abus de pouvoir.

Mais les prêtres qui moururent de chagrin parce qu'on leur avait enlevé la messe ne furent pas les plus malheureux. Les abandons du sacerdoce durant le pontificat de Paul VI atteignirent des proportions inimaginables. Il l'a reconnu lui-même mais toujours avec la même inertie : « Les statistiques nous accablent, chaque cas particulier nous déconcerte, les motivations nous imposent, certes, respect et compassion, mais elles nous causent une peine immense. Le sort des faibles qui ont trouvé la force de désert leur devoir nous confond »¹⁷.

La question de la communion dans la main n'est pas moins symptomatique. L'instruction *Memoriale Domini*¹⁸ est une apologie de la

« Mais les prêtres qui moururent de chagrin parce qu'on leur avait enlevé la messe ne furent pas les plus malheureux. Les abandons du sacerdoce durant le pontificat de Paul VI atteignirent des proportions inimaginables. »

communion donnée par le prêtre sur la langue du communiant. Elle explique comment cette façon de faire exprime davantage le respect dû au Saint-Sacrement ainsi que l'humilité avec lequel il doit être reçu. Elle fait état d'une consultation des évêques dont une forte majorité « estiment que rien ne doit être changé à la discipline actuelle » et elle stipule donc que « cette façon de distribuer la Sainte Communion doit être conservée ». Elle fait état de la pratique de donner la communion dans la main, pratique qui s'est répandue sans que le Saint-Siège ait donné la moindre autorisation. Les coupables vont-ils être sévèrement réprimandés ? Nullement ! Dans le même document romain, les Conférences épiscopales sont encouragées à peser avec soin les circonstances particulières qui pourraient exister (!) afin de prendre

les décisions opportunes pour que l'usage de la communion dans la main « s'établisse comme il faut ».

Enfin l'usage du latin dans la liturgie fut à la fois loué et supprimé par Paul VI. Le pape allait au rebours des principes qu'il énumérait et disait en souffrir ! Le dimanche 7 mars 1965, il célébra, pour la première fois, la messe (traditionnelle) entièrement en italien. Dans son allocution, lors de l'angélus du même jour, il déclara : « Ce dimanche marque une date mémorable dans l'histoire spirituelle de l'Église, parce que la langue parlée entre officiellement dans le culte liturgique, comme vous l'avez vu ce matin... L'Église a fait un sacrifice en ce qui concerne sa langue propre, le latin, qui est une langue sacrée, grave, belle, extrêmement expressive et élégante. Elle fait le sacrifice de traditions séculaires et, surtout, de l'unité de langue entre ses divers peuples pour le bien d'une plus grande universalité, pour arriver à tous. » Le 4 mai 1967, le « sacrifice » fut accompli par l'Instruction *Tres abhinc annos* qui établissait l'usage de la langue vulgaire pour la récitation, à voix haute, du canon de la messe. Le 26 novembre 1969, lors de la présentation du nouveau rite de la messe, l'abandon du latin était définitif : « Ce n'est plus le latin, mais la langue courante, qui sera la langue principale de la messe. Pour quiconque connaît la beauté, la puissance du latin, son aptitude à exprimer les choses sacrées, ce sera certainement un grand sacrifice de le voir remplacé par la langue courante. Nous perdons la langue

¹⁵ Cité dans *Histoire de la messe interdite* par Jean Madiran p. 30.

¹⁶ Discours de Paul VI (19 novembre 1969) sur le nouveau rite de la messe, cité dans *Histoire de la messe interdite* par Jean Madiran p. 34.

¹⁷ Lettre au clergé séculier et régulier du diocèse de Rome de 10 février 1978.

¹⁸ Instruction du 29 mai 1969 de la Sacrée Congrégation pour le culte divin.

des siècles chrétiens, nous devenons comme des intrus et des profanes dans le domaine littéraire de l'expression sacrée. Nous perdons ainsi en grande partie cette admirable richesse artistique et spirituelle qu'est le chant grégorien. Nous avons, certes, raison d'en éprouver des regrets et presque du désarroi. »

Salut des âmes et œcuménisme

Dans son encyclique *Ecclesiam suam*, Paul VI affirma le devoir missionnaire de l'Église¹⁹, mais il ne pouvait le concevoir que comme un dialogue : « L'Église doit entrer en dialogue avec le monde dans lequel elle vit. L'Église se fait parole ; l'Église se fait message ; l'Église se fait conversation »²⁰. Consacré par le concile Vatican II, l'œcuménisme fut imposé à la conscience catholique par le pape à travers des gestes spectaculaires et scandaleux. En 1964, Paul VI fit un voyage en Terre Sainte²¹ durant lequel il rencontra le patriarche de Constantinople sur un pied d'égalité : après avoir lu alternativement l'évangile, ils bénirent ensemble l'assistance à

l'initiative de Paul VI²². De retour à Rome, il n'hésita pas à donner aux orthodoxes le chef de saint André qui était une des reliques insignes de la basilique Saint-Pierre. Le dernier jour du Concile, le 7 décembre 1965, Paul VI annonça la levée de l'excommunication des orthodoxes sans exiger la moindre abjuration de leur part. Lors de son voyage en Turquie en 1967, le pape remit une lettre officielle au patriarche de Constantinople dans laquelle les Églises orthodoxes et l'Église catholique étaient présentées comme des « Églises sœurs. » C'était dire que Rome ne prétendait plus être la mère de toutes les Églises²³ et que le pape ne demandait plus à être reconnu comme le père commun des fidèles.

Quant à l'œcuménisme avec les protestants, il suffit d'évoquer la réception du Dr Ramsey, « archevêque et primat » de « l'Église anglicane », en mars 1966. Le pape lui promit de faire réétudier la question de la validité des ordinations anglicanes (pourtant tranchée par Léon XIII) et, déjà, il lui montra quelle était son opinion en lui demandant de

bénir l'assemblée en sa présence. Le « primat » anglais ne comprit pas cette demande inouïe et commença à se mettre à genoux lui-même. Le pape le releva prestement. Mais ce n'était qu'une première surprise. Paul VI, dans un geste prémédité, enleva ensuite son propre anneau épiscopal pour le passer au doigt du Dr Ramsey.

Jamais le règne de Notre-Seigneur n'a autant souffert des mains d'un pape. Il est vrai que celui-ci avait surtout le culte de l'homme²⁴ ! Ayant refusé de condamner le communisme au cours du Concile, Paul VI s'est plusieurs fois plié aux exigences des pays de l'Est. Il suffit d'évoquer le cas du cardinal Mindszenty qui a probablement davantage souffert des manœuvres du pape que de ses bourreaux en Hongrie²⁵. Tous les pays encore catholiques ont été encouragés à rayer le nom de Notre-Seigneur de leur constitution : après l'Espagne, la Colombie, certains cantons suisses,



Paul VI donnant son anneau papal au Dr Ramsey, « archevêque » anglican de Cantorbéry

¹⁹ « C'est l'obligation d'évangéliser. C'est le mandat missionnaire. C'est le devoir d'apostolat » ; encyclique du 6 août 1964.

²⁰ Déjà quand il était substitué à la Secrétaire d'État, en mars 1949, il reçut Roger Schutz et Max Thurian, de la communauté protestante de Taizé, et laissa envisager que l'Église catholique pourrait participer au Conseil œcuménique des Églises (ce qu'un *monitum* du Saint-Office avait précisément et formellement écarté l'année précédente), et qu'Elle devrait reconnaître les torts de ses membres dans l'histoire et aujourd'hui. Cf. Chiron, *Paul VI, le pape écartelé* page 134 (édition Perrin).

²¹ Le premier de ces voyages internationaux auxquels les papes conciliaires nous ont maintenant habitués.

²² Chiron, *Paul VI, le pape écartelé* page 217 (édition Perrin).

²³ Par le mot « Église », on signifie alors les diocèses gouvernés par un évêque mais en dépendance du pape.

²⁴ « Reconnaissez-lui au moins ce mérite, vous, humanistes modernes, qui renoncez à la transcendance des choses suprêmes, et sachez reconnaître notre nouvel humanisme : nous aussi, nous plus que quiconque, nous avons le culte de l'homme. » Discours de clôture du concile Vatican II, le 7 décembre 1965.

²⁵ Voir le numéro 243 de mai-juin 2018 de *Fideliter*.

ce fut le tour de l'Italie²⁶. La doctrine condamnée de Lamennais a été reprise par Paul VI dans le message aux gouvernants : « Que demandez-vous, cette Église... aujourd'hui ? ... elle ne vous demande que la liberté. »²⁷

Un visage double

Le père Congar disait de Paul VI qu'il parlait à droite et agissait à gauche.²⁸ Monseigneur Lefebvre, citant le cardinal Daniélou, donnait la véritable raison de cette attitude : Paul VI était un libéral, et donc un incohérent, un homme qui affirme des principes et qui fait le contraire. « Parce que ce pape-là est comme un fruit du libé-

ralisme, toute sa vie a été imprégnée par l'influence des hommes qui l'entouraient ou qu'il a pris pour maîtres et qui étaient libéraux. »²⁹

Cette contradiction faisait de Paul VI un pape triste. Le jeu de mot courait en Italie : Paul VI (Paulo sexto) est un « Paolo mesto » (Paul triste).³⁰ Nostalgique de la grandeur de l'Église il a néanmoins participé activement à sa destruction. Était-ce le serment fait lors de son couronnement qui lui revenait à l'esprit quelquefois et qui le tourmentait : « Si je devais trahir la Tradition reçue de mes prédécesseurs, Dieu ne sera pas un juge miséricordieux au Jugement dernier »³¹ ? ●

²⁶ Dès 1976 Paul VI préparait le traité conclu seulement en 1984 et qui abrogeait l'article qui spécifiait que la religion catholique était la seule religion de l'État.

²⁷ Messages du Concile du 8 décembre 1965.

²⁸ Monseigneur Lefebvre faisait le même constat : « Tantôt traditionaliste, au moins dans les paroles, et puis ensuite, dans les actes, faisant des choses complètement opposées, ne condamnant pas tout ce qui devrait être condamné et condamnant au contraire ce qui ne devrait pas être condamné. » (Conférence spirituelle de Monseigneur Lefebvre aux séminaristes le 18 mars 1977).

²⁹ *Il l'ont découronné*, chapitre XXXI, page 224.

³⁰ Chiron, *Paul VI, le pape écartelé* page 10 (édition Perrin).

³¹ Serment multiséculaire fait au cours du couronnement papal.

N'oublions pas le cent-cinquantenaire de Charles Maurras

Par Michel Fromentoux



Je voudrais, cher lecteur, vous entretenir aujourd'hui d'un homme dont vous avez le plus souvent entendu parler comme d'une figure maudite de l'Histoire, puisque Emmanuel Macron et son ministre de la « Culture », l'illustre inconnue Françoise Nyssen, se sont laissé intimé l'ordre, par quelques puissances occultes que je ne nommerai point, de rayer son nom de la liste des commémorations de l'année 2018.

titude de la mafia macronienne à gouverner notre nation. Mais qu'importe ce qu'en pensent ces barbares ! Goûtons aux bienfaits de cette pensée claire que nous offre à chaque page le maître de l'Action française, lequel naquit le 20 avril 1868 – il y a eu cent cinquante ans cette année – à Martigues, au bord de l'étang de Berre, non loin de la Méditerranée.

La surdité, s'abattant sur lui dès sa quatorzième année et lui barrant la carrière à laquelle il aspirait dans la marine, livra ses réflexions à sa colère insurgée. Et le jeune homme eut le malheur de perdre la foi de son enfance. Toute sa vie, il allait constater que le catholicisme était utile aux sociétés (« l'arche de

salut » de celles-ci), et il allait souhaiter de toute son âme pouvoir comprendre qu'il était aussi le vrai. Ce vœu allait être exaucé sur son lit de mort.

Très tôt, il parla de la France montrant l'intérêt primordial du moindre d'entre nous à s'attacher à ce corps social lequel – produit de l'Histoire – constitue une réalité qui nous fait être ce que nous sommes. Notre manière de développer un art de vivre propre à notre nation, c'est ce qui fonde notre manière d'être au monde et, du fait même, nous ouvre à l'universel. Charles Maurras a pu affirmer qu'au temporel, « la nation est le dernier cercle social sur lequel l'homme puisse s'affirmer » et reconnaître,

Vous l'avez deviné : il s'agit de Charles Maurras, l'un des plus grands esprits du XX^e siècle, pour lequel la nation était la condition de toute humanité, donc de toute civilisation. Ne pas comprendre un tel langage et laisser s'enfouir dans les oubliettes l'homme qui parlait ainsi ne prouve guère l'ap-

en même temps, que le « soubassement des nations » s'impose pour « tout acte d'internationalisme réel ».

La Chrétienté tuée par Luther

Donc, pas question d'ériger la nation en absolu ! La référence à la Chrétienté est permanente chez Maurras : ce fut le temps où l'Europe existait, où le monde civilisé formait une grande famille, où un langage commun servait de point d'appui, par-delà les conflits, aux communications supérieures entre les hommes.

Survint, au XVI^e siècle, Luther : la foi se trouva éparpillée dans les consciences individuelles et les princes ne reconnurent plus les mêmes freins à leurs appétits et à leurs volontés de puissance. Les États durent abriter derrière des frontières renforcées leur héritage matériel, moral et spirituel. Ce ne fut pas un progrès !

Puis, dans la même lignée, les principes libertaires de 1789 mirent l'Europe à feu et à sang en fondant les nations non plus sur l'héritage commun, mais sur les volontés populaires massifiées identifiant leurs luttes à des idéologies, à des ressentiments, ou à des concepts de race ou de classe...

À l'aube d'un siècle qui allait, selon ces principes, vivre deux guerres d'enfer et tant d'autres conflits, Maurras et ses amis, qui venaient de fonder L'Action Française, à la fois école de pensée et journal quotidien, offraient à la France et au monde les enseignements qui eussent empêché bien des malheurs.

Le roi capétien

S'il fallait se dire nationalistes, ce fut tout simplement par réaction de défense dans un monde devenu celui de tous les dangers. Nulle trace d'isolationnisme, encore moins d'hégémonisme : il s'agissait de retrouver les lois qui permirent à la France de demeurer in-corrumpue dans son être national, car, étant simplement mais énergiquement elle-même,

elle redeviendrait, de par sa longue expérience civilisatrice, de par son héritage latino-catholique, de par son opposition de toujours aux empires et aux blocs expansionnistes, de par sa mission traditionnelle de protectrice des petites nations, un élément de paix. Un nationalisme donc ouvert, pacifique.



Charles Maurras vers 1908

L'honneur de Maurras et de l'Action française fut aussi de protéger le nationalisme contre ses propres excès en l'inscrivant dans la continuité historique. La recherche des lois qui convinssent à la pérennité de la nation devait aller jusqu'à la racine des choses. C'est en ce sens que le nationalisme de l'Action française se dit intégral. Monarchique, héréditaire, à l'image de la nation qui se continue de génération en génération.

La France, ne l'oublions pas, aurait bien pu ne pas exister ; ni la géographie, ni la diversité de ses habitants ne favorisait la naissance d'une nation au bout de l'isthme européen ; elle est essentiellement, avec l'aide de Dieu, l'œuvre de l'intelligence et de la volonté de la lignée capétienne qui avait su avec plus ou moins de bonheur selon les époques, mais toujours avec obstination, imposer sa légitimité tant aux convoitises impérialistes de l'étranger qu'aux puissances de la féodalité ou de l'Argent à l'intérieur. Les Capétiens surent admirablement jouer de l'indépendance que leur conférait l'hérédité vis-à-vis des clans, et de l'obligation pour chaque roi de transmettre intégralement l'héritage

dont il était comptable devant Dieu et devant ses propres enfants. Le roi pouvait laisser s'épanouir les diversités françaises et les libertés locales et professionnelles : « Autorité en haut, libertés en bas »... Ainsi les Capétiens firent-ils la France telle que nous l'avons reçue.

Le combat de Maurras pour le roi capétien fut un combat pour des institutions de bien commun qui aidassent les hommes à bien user de leur liberté. C'est pourquoi il disait "politique d'abord !", pour bien faire comprendre que le moyen intervient avant la fin dans l'ordre des priorités, même si la fin est plus élevée dans l'ordre des primautés. Cela n'a jamais voulu dire que la politique devait être au-dessus de la religion. Il fallait au contraire libérer le politique pour que le pouvoir n'eût plus à se justifier selon l'idéologie laïciste dominante et fût suffisamment fort et indépendant, pour se référer librement aux grandes traditions catholiques, familiales et communautaires qui ont fait naître et vivre la France et forgé son âme.

L'Église de l'Ordre

Maurras, "fidèle du porche" parlait des vertus bienfaitrices de l'Église en des termes qui touchaient à l'être même du catholicisme. L'Église, disait-il, est « partout un ordre », non seulement par sa constitution hiérarchique modèle, mais aussi parce qu'elle incarne la notion même de l'Ordre, l'ordre en soi : « Tout ce que pense l'homme reçoit du jugement et du sentiment de l'Église place proportionnelle au degré d'importance, d'utilité ou de bonté [...] La conscience humaine dont le plus grand malheur est peut-être l'incertitude salue ici le temple des définitions du devoir ».¹

Pour Maurras, l'Église catholique romaine arrache les hommes à leur individualisme, elle est la force qui ordonne, qui réalise l'unité entre

¹ Charles Maurras, *La Démocratie religieuse*, Nouvelles Éditions latines, 1975.

les hommes et dans l'homme ; car cette puissance tutélaire réintègre l'homme dans son unité en façonnant les puissances du cœur sur les disciplines de l'intelligence. Ses dogmes sont imperméables à tout verbiage, à tout libre examen : « Le croyant qui n'est pas catholique dissimule dans les replis inaccessibles du for intérieur un monde obscur et vague de pensées ou de volontés que la moindre ébullition morale ou immorale peut lui présenter aisément comme la voix, l'inspiration et l'opération de Dieu même. »

Maurras admirait le Syllabus, catalogue dressé par le pape Pie IX des erreurs des temps modernes. C'est dans cet esprit que l'Action française, à la suite d'Henri V, comte de Chambord, et de René de La Tour de Pin, marquis de La Charce, adopta sans hésiter la doctrine sociale de l'Église, fondée sur les vivantes communautés locales et les organisations professionnelles, unissant les classes au lieu de les opposer, véritable antidote à la fois au libéralisme qui émiette la société et à l'étatisme qui broie les individus.

Maurras montra toujours aux Français, catholiques ou non, que la tradition française est catholique, que la vie, la famille, le mariage, les libertés scolaires doivent être respectées parce que catholiques, car le bien commun possède des règles qui dépendent de la nature des choses, donc de lois naturelles fixes, indépendantes de nous et supérieures à nous, que l'on peut découvrir par l'expérience et l'observation, sans que se trouvent contredits les enseignements de l'Église qui donnent à ces lois leur fondement divin. Il n'en fallut pas plus pour que les démocrates chrétiens accusassent Maurras de positivisme et d'immoralisme et parvinssent à faire condamner par le pape Pie XI l'Action française en 1926, pour des raisons plus politiques que religieuses... – condamnation – faut-il le rappeler ? – levée grâce à l'intercession de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et réalisée dès 1939, par le glorieux pape Pie XII.

La démocratie ou l'autosuffisance de l'homme

Aujourd'hui où beaucoup considèrent le concile Vatican II comme le triomphe de 1789 dans l'Église (R.P. Congar) et le décret conciliaire sur la liberté religieuse comme l'anti-Syllabus (cardinal Ratzinger), l'Église, la France et le monde sont en crise – ce qui aboutit à un vide spirituel mal compensé par la déification des Droits de l'Homme



Charles Maurras (1868-1952) en tenue d'académicien

et l'affreuse confusion qu'elle engendre entre les pouvoirs temporel et spirituel.

Maurras a grandement servi l'Église, en mettant en pleine lumière le danger de séparer les Écritures de la grande tradition romaine que le Christ lui-même a voulu nous laisser, pour que fût gardée jusqu'à la fin des temps sa parole dans toute sa vérité. Son combat contre la démocratie était un combat contre l'autosuffisance de l'homme, contre une conception de la liberté indépendante de la vérité, contre un égalitarisme qui nie les hiérarchies, contre une fraternité œcuménique qui mêle indistinctement le vrai et faux, contre un « droit-de-l'hommisme » qui pousse chacun à ériger en loi suprême le moindre de ses désirs les plus troubles, toutes choses qui sont à la base de la crise de l'Église actuelle et de la société tout entière. Maurras avait confiance en l'Église qui a les

paroles de la vie éternelle, et il savait que, comme au temps de Clovis avec l'arianisme, le bras séculier pourrait aider l'institution divine. Ainsi pouvait-il écrire, en véritable maître d'espérance : « Nous bâtissons l'arche nouvelle, catholique, classique, hiérarchique, humaine, où les idées ne seront plus des mots en l'air, ni les institutions des leurres inconsistants, ni les lois des brigandages, les administrations des pilleries et des gabegies – où revivra ce qui mérite de revivre, en bas les républiques, en haut la royauté, et, par-delà tous les espaces, la papauté ».²

Pour nos hommes politico-médiatiques, qui ont déjà vendu la France à l'oligarchie athée et mondialiste, son message est inaudible et ils croient avoir enterré à jamais ce Caton exigeant qui s'éteignit, dans la lumière de la foi recouvrée, au soir d'une vie toute donnée à la France, le 16 novembre 1952. Ses ennemis, qui furent toujours ceux de la France, seront anéantis dans leur ignorance crasse, quand la vraie France, elle, continuera à lire Maurras, dont, prophétisait saint Pie X en 1912, « l'œuvre aboutira ». ●

² Charles Maurras, *Lettres de prison*. (Écrites de Clairvaux en février 1950). Flammarion 1958.

Horaire des messes

Dimanche

- 8h00 : Messe lue
- 9h00 : Messe chantée grégorienne
- 10h30 : Grand-messe paroissiale
- 12h15 : Messe lue avec orgue
- 16h30 : Chapelet
- 17h00 : Vêpres et Salut du Très Saint Sacrement
- 18h30 : Messe lue avec orgue

En semaine

Messe basse à 7h45, 12h15 et 18h30. La messe de 18h30 est chantée aux fêtes de 1^{ère} et 2^e classe.

Le Lion de Münster

Par l'abbé Philippe Bourrat

La noblesse et la foi, la force et le sens du service sont rarement réunis en la même personne. Clemens August von Galen est né en 1878, issu d'une famille noble de Westphalie dont les traditions se transmettaient depuis plus de 700 ans. On y sert l'Église ou l'État mais d'abord le règne de Jésus-Christ. Les parents du futur évêque faisaient oraison quotidiennement, disaient le chapelet en famille et communiaient plusieurs fois par semaine à la messe célébrée dans la chapelle du château familial de Dinklage, à une époque où ce n'était pas la coutume. On lisait aussi en famille les encycliques des papes.

Clemens August grandit dans cette atmosphère profondément catholique et reçoit une solide instruction dans un collège tenu par les Jésuites. Après sa formation aux séminaires d'Innsbruck et de Münster, il est ordonné prêtre le 28 mai 1904 et commence alors un long ministère dans une église de Berlin. En 1929, il est muté à la paroisse Saint-Lambert de Münster. Quatre ans plus tard, il est consacré évêque de cette ville.

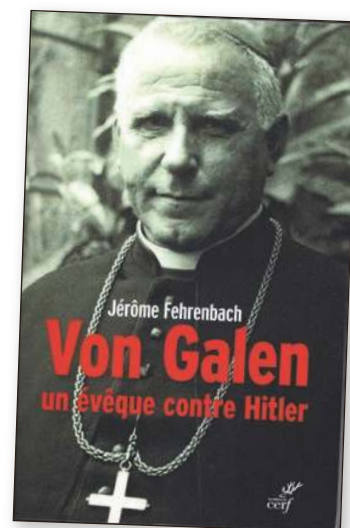
La montée du nazisme est perçue avec lucidité par le prélat qui avait depuis longtemps condamné le laïcisme et le socialisme qui, dès les années 1920, séduisaient les masses. Mais Mgr von Galen s'afflige de voir une partie de l'élite aristocratique, qui avait su défendre les intérêts de l'Église par la fondation du parti politique Zentrum, se libéraliser et se laisser séduire par le nationalisme dévoyé. C'est durant la guerre que

l'évêque se fera connaître par son opposition farouche aux politiques antichrétiennes du régime de Hitler, à ses campagnes d'euthanasie sur les personnes handicapées, aux persécutions antisémites et aux mesures de rétorsion infligées à ses proches en raison de ses prédications publiques. En effet, ses sermons galvanisent la résistance au régime et maintiennent l'espoir dans les rangs catholiques, jusqu'à ce que les conséquences de la guerre, les bombardements des Alliés, l'hémorragie de la jeunesse allemande qui périt sur les fronts de la guerre, n'affaiblissent trop l'unité intérieure de la Westphalie.

Une fois conquise par les Américains, la ville de Münster qui n'est plus qu'un champ de ruines, se prépare néanmoins à fêter le cardinalat de son évêque que Pie XII voulut honorer pour son opposition sans faille au régime nazi. Ayant achevé sa mission sur terre, le géant, le « Lion de Münster », est alors terrassé par la ma-

ladie, un mois après son élévation au cardinalat, le 22 mars 1946. Homme de foi, serviteur de l'Église et de sa terre natale, von Galen a transmis cette flamme dont il avait hérité par sa famille.

La très belle biographie que lui consacre Jérôme Fehrenbach est riche de l'hommage que l'on doit à un apôtre du Christ encore trop méconnu. L'historien y développe avec finesse l'esprit de cette aristocratie catholique qui a perduré tant que la doctrine prenait le pas sur toute autre considération, même lorsque l'évêque entraînait indirectement dans l'arène politique ou ce que l'on appellerait aujourd'hui les débats de société. Heureux temps où des évêques défendaient le règne et la morale du Christ ! ●



Von Galen, un évêque contre Hitler
Jérôme Fehrenbach
Editions du Cerf - 2018
418 pages - 26 €

Conférences du lundi de l'Institut Universitaire Saint-Pie X

Lundi 8 octobre 2018, 19 h 30 : *Génie de Bernanos : Journal d'un curé de campagne* par M. Alain Lanavère

lundi 22 octobre 2018, 19 h 30 : Cycle : Les enseignements pontificaux : *Humani generis et le néo-modernisme* par M. l'abbé François-Marie Chautard

21 rue du Cherche-Midi - 75006 PARIS - (métro : Sèvres-Babylone ou St-Sulpice)
Entrée : 7 € (étudiants : 3,50 €) - tél : 01 42 22 00 26 - www.iuspx.fr

▶ Activités de la paroisse

Mardi 2 octobre

- ♦ 19h30 : réunion de la conférence Saint-Vincent-de-Paul
- ♦ 20h00 : cours de doctrine approfondie

Vendredi 5 octobre

- ♦ 9h00 : messe de l'école Saint-Louis
- ♦ Après la messe de 12h15, exposition du TSS jusqu'au lendemain 7h00
- ♦ 17h45 : office du rosaire
- ♦ 18h30 : messe chantée du Sacré-Cœur
- ♦ De 18h30 à 20h30, en salle des catéchismes, consultations notariales gratuites
- ♦ 20h00 : rentrée des Jeunes Pros

Dimanche 7 octobre

- ♦ À 10h30 et 18h30, solennité de Notre-Dame du Rosaire
- ♦ Toute la journée, vente de charité des Petites Servantes de St Jean-Baptiste du Rafflay
- ♦ Sur le parvis, inscription pour participer à la croisade du Rosaire des 16 et 17 octobre, jours réservés pour notre paroisse

Lundi 8 octobre

- ♦ 17h45 : 1^{ères} vêpres de saint Denis
- ♦ À partir de la messe de 18h30, réunion du Tiers-Ordre de la FSSPX et des anciens retraitants.
- ♦ À 19h30 à l'IUSPX, conférence d'Alain Lanavère : Génie de Bernanos : Le journal d'un curé de campagne

Mardi 9 octobre

- ♦ 17h45 : 2^{èmes} vêpres de saint Denis
- ♦ 18h30 : messe chantée de saint Denis
- ♦ 19h30 : réunion de la conférence Saint-Vincent-de-Paul
- ♦ 20h00 : cours de doctrine approfondie

Mercredi 10 octobre

- ♦ 17h45 : office du rosaire
- ♦ 18h30 : messe chantée des étudiants
- ♦ 20h30 Conférence pour les jeunes pros à Notre-Dame-de-consolation : L'autorité des managers, entre crise et opportunité par Serge Huard, DRH de la société Yves Rocher, accueil à partir de 20h00

Jeudi 11 octobre

- ♦ 18h30 : messe chantée de la Maternité divine
- ♦ 20h00 : cours de catéchisme pour adultes

Samedi 13 octobre

- ♦ 13h00 : cours de catéchisme pour adultes
- ♦ 14h30 : catéchisme pour enfants
- ♦ 16h00 : messe des catéchismes
- ♦ Braderie du vestiaire de 18h00 à 20h00

Dimanche 14 octobre

- ♦ Prédication et quête au bénéfice du

projet de construction d'une église à Nantes. Braderie du vestiaire de 9h00 à 18h30

- ♦ Sur le parvis, inscription pour participer à la croisade du Rosaire des 16 et 17 octobre, jours réservés pour notre paroisse

Mardi 16 octobre

- ♦ 19h30 : réunion de la conférence Saint-Vincent-de-Paul
- ♦ 20h00 : cours de doctrine approfondie

Jeudi 18 octobre

- ♦ 18h30 : messe chantée de saint Luc

Vendredi 19 octobre

- ♦ De 18h00 à 20h00, en salle des catéchismes, consultations juridiques gratuites

Samedi 20 octobre

- ♦ 13h00 : cours de catéchisme pour adultes
- ♦ Pas de cours de catéchisme pour enfants en raison des vacances

Dimanche 20 octobre

- ♦ Quête pour les missions à l'issue de toutes les messes

Mardi 23 octobre

- ♦ 19h30 : réunion de la conférence Saint-Vincent-de-Paul
- ♦ 20h00 : cours de doctrine approfondie

27, 28 et 29 octobre : pèlerinage du Christ-Roi à Lourdes

Samedi 27 octobre

- ♦ 14.30 Mariage de Grégoire van Es et de Solange Colcomb
- ♦ Pas de catéchisme pour enfants

Mercredi 31 octobre

- ♦ 17h45 : 1^{ères} vêpres de la Toussaint
- ♦ 18h30 : messe chantée des étudiants

Jeudi 1^{er} novembre

- ♦ Fête de la Toussaint : fête d'obligation – horaires du dimanche
- ♦ Pas de catéchisme pour adultes

Vendredi 2 novembre

- ♦ Commémoration de tous les fidèles défunts. Messes basses à 7h15, 7h45, 8h30, 9h00, 9h30, 10h00, 10h30, 11h00, 11h30 et 12h15. Pas de nuit d'adoration.
- ♦ 18h00 : vêpres
- ♦ 19h30 : messe solennelle

Samedi 3 novembre

- ♦ Pas de catéchisme pour adultes
- ♦ Pas de catéchisme pour enfants
- ♦ 17h45 : office du rosaire
- ♦ 18h30 : messe chantée votive du Cœur immaculé de Marie

▶ Carnet paroissial

Ont été régénérés de l'eau du baptême

Paul BARNES	9 juillet
Agnès BARNES	9 juillet
Amaury RODRIGUEZ	21 juillet
Antoine-Marie REMY	8 septembre
Paul BOUGUET	8 septembre
Marie-Ève DELTOMBE	15 septembre
Maxime WOJCIESKO	16 septembre

Ont contracté mariage devant l'Église

Leonardo BUSCEMI avec Sarah-Alexandra HLEAP	14 juillet
---	------------

Sylvain NDONG avec Séraphine MENGUE ONDO	20 août
--	---------

Thomas STANNUS avec Anne CASTELLAN	21 septembre
------------------------------------	--------------

Damien GUEVEL avec Caroline GRUNDSTEIN	22 septembre
--	--------------

Ont été honorés de la sépulture ecclésiastique

Jean FRANCOIS, 93 ans	18 juillet
Anne-Marie TICHIT, 87 ans	9 août
Christiane ARMAND-ROMAIN, 95 ans	13 août
Alain BAUDRY, 73 ans	10 août
Remo DELICATA, 96 ans	17 août
Françoise BERTHOUX, 90 ans	17 août
Jeanine DUDOT, 86 ans	13 septembre
Pierre BREDY, 88 ans	14 septembre

Le Chardonnet

Journal de l'église Saint-Nicolas du Chardonnet
23 rue des Bernardins - 75005 Paris
Téléphone : 01 44 27 07 90 - Fax : 09 56 05 57 64
Courriel : stnicolasduchardonnet@free.fr
www.saintnicolasduchardonnet.fr

Directeur de la publication :
Abbé Pierpaolo Petrucci

Maquette et mise en page :
t.chabridon@topazegraphic.com

Imprimerie
Corlet Imprimeur S.A. - ZI, rue Maximilien Vox
14110 Condé-sur-Noireau

ISSN 2256-8492 - CPPAP N° 0321 G 87731

Tirage : 1300 exemplaires

